

CGV HOTEL FLOR'ALPES

VOUS DEVEZ ANNULER VOTRE SÉJOUR

Si vous êtes contraint d'annuler votre séjour, vous devez nous en informer soit par mail, soit par courrier recommandé. Nous retiendrons la date de ce mail ou courrier pour calculer les frais d'annulation. Le barème suivant est basé sur le montant total du séjour :

- Plus de 21 jours avant la date d'arrivée : 50 %
- Entre 20 et 14 jours avant la date d'arrivée : 75%
- Moins de 14 jours avant la date d'arrivée : 90 %

Si vous avez souscrit une assurance annulation au moment de la réservation les sommes retenues pourront être remboursées par l'assurance sous réserve :

- Que les raisons de votre annulation soient prises en charge par le contrat de l'assureur.
- Que l'intégralité du séjour ait été réglé.

Si vous n'êtes pas présent le jour du début du séjour, le montant total du séjour sera demandé.

Les retards ou abandon en cours de séjour ne donnent droit à aucun remboursement.

La non participation à des activités ne donnent pas lieu à des remises de prix.

NOUS DEVONS ANNULER VOTRE SÉJOUR

En dehors de circonstances exceptionnelles liées à des questions de sécurité et/ou d'injonctions administratives, si nous décidons d'annuler votre séjour toutes les sommes versées sont remboursées intégralement.